

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2025

---

PRISE EN CHARGE INTÉGRALE DES SOINS LIÉS AU TRAITEMENT DU CANCER DU  
SEIN - (N° 528)

## AMENDEMENT

N° AS7

présenté par

Mme Ranc, M. Ménagé, Mme Bamana, M. Bentz, M. Bernhardt, Mme Delannoy, Mme Dogor-  
Such, M. Dussausaye, M. Florquin, M. Frappé, Mme Levasseur, M. Lioret, Mme Loir,  
Mme Mélin, M. Muller, M. Taché de la Pagerie et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.